**Sous la direction de**

Jordi Tejel

Dans le cadre de l’enseignement

« Archives sensibles, archives confisquées, enjeux épistémologiques et sociaux »

MA - pilier patrimoine régional et humanités numériques

Université de Neuchâtel, semestres d’automne 2024-2025

La diffusion des archives à l’ère numérique

Enquête en Suisse romande



Rapport de séminaire réalisé par   
Raphaël ROLLINET

Résumé

Dans le cadre du séminaire « Archives sensibles, archives confisquées : enjeux épistémologiques et sociaux » de l’UNINE, ce rapport se concentre sur la fonction archivistique de la diffusion appliquée à notre ère dite numérique. La problématique abordée vise à apporter une meilleure vision des évolutions professionnelles actuelles, mais aussi futures pour les archivistes, les besoins des usagers et l’impact du numérique sur cet environnement.

Ce rapport introduira les thématiques par des éléments quantitatifs avec les indicateurs de la diffusion des archives en Suisse et qualitatifs avec une revue de la littérature qu’il contextualisera avec des cas pratiques, notamment celui des Archives fédérales suisses et la stratégie numérique 2025. Ce sujet sera abordé par le biais de l'accessibilité et de la sélection des archives.

**Mots-clés** : *Archivistiques, diffusion, humanités numériques*

Table des matières

[Résumé i](#_Toc205152572)

[1. Introduction 4](#_Toc205152573)

[1.1 Les fonctions archivistiques 5](#_Toc205152574)

[1.2 La diffusion des archives 6](#_Toc205152575)

[1.3 L’ère de l’information ou numérique 6](#_Toc205152576)

[1.4 Enjeux 7](#_Toc205152577)

[1.5 Cadre légal 7](#_Toc205152578)

[1.6 Cadre stratégique 8](#_Toc205152579)

[2. Problématique 9](#_Toc205152580)

[2.1 Réflexion 9](#_Toc205152581)

[2.2 Question de recherche 9](#_Toc205152582)

[3. Développement du sujet 10](#_Toc205152583)

[3.1 Méthodologie 10](#_Toc205152584)

[3.2 Enquête sur l’impact des évolutions numériques en archives 10](#_Toc205152585)

[4. Mise en perspective et Conclusion 16](#_Toc205152586)

[Bibliographie 17](#_Toc205152587)

**Liste des tableaux**

[**Tableau 1 : Les fonctions archivistiques** 2](#_Toc194671111)

**Liste des figures**

[**Figure 1: Répartition des titres d'étude chez les directrices et directeurs d’archives** 1](#_Toc205099396)

[**Figure 2: Variation du nombre d'unités archivistiques physiques en salle de lecture par année** 8](#_Toc205099397)

[**Figure 5: Nombre d'articles recherchables en ligne par année** 9](#_Toc205099398)

[**Figure 3: Nombre d'usagers uniques den salle de lecture par année** 9](#_Toc205099399)

[**Figure 4: Nombre de visiteurs uniques utilisant les inventaires en ligne par année** 10](#_Toc205099400)

[**Figure 5: Nombre d'articles recherchables en ligne par année** 10](#_Toc205099401)

[**Figure 6: Variation des employés à durée indéterminée et temps plein par année en archives** 11](#_Toc205099402)

# Introduction

En tant qu’étudiant, professeur, chercheur ou scientifique, toute méthodologie scientifique se base sur l’accumulation de savoir, les archives sont au cœur de tout processus de recherche de par sa mission de gestion et conservation de sources fiables. Les archives sont la mémoire de nos sociétés, jouant un rôle démocratique à cet égard (Hiraux, Mirguet 2012). Cela fait de l’archivistique une science indépendante, mais connexe à l’histoire. Pour l’archiviste, ce rôle patrimonial de conservation et de transmission de l’information est une part entière de ses fonctions.

La tendance actuelle dans cette ère numérique met l’information au centre des préoccupations avec un accroissement constant, décrites comme l’or du 21e siècle. Cette évolution en archives amène son lot de défis et perspectives faisant du numérique un thème sensible pour les archivistes. Dans ce contexte, cette recherche tend à montrer les évolutions et enjeux épidémiologiques et sociaux de cette fonction archivistique de diffusion à l’ère numérique.

Les analyses présentées le seront par le regard d’un archiviste humaniste. Cette recherche vise également à comprendre les évolutions actuelles qui impactent les archives, les tendances des institutions locales, d’en donner un panorama à l’aune du domaine des humanités numériques.

En effet, les humanités numériques sont une discipline relativement jeune, aux croisements des sciences humaines et de l’informatique. Elle vise comme transdiscipline à ouvrir de nouvelles perspectives de recherches grâce aux développements de méthode numérique. De plus les archives ont toujours constitué un laboratoire pour les humanités numériques pour appliquer des méthodes tant du point de vue du traitement automatique du langage, de l’indexation automatique qu’aujourd’hui avec le web sémantique auquel les archives s’adaptent notamment avec la nouvelle norme de description « Record in Context », se basant sur une ontologie et le web sémantique.

Les archives et les archivistes sont au cœur de la recherche en sciences humaines en étant les gardiens du patrimoine et de sources historiques fiables, c’est l’une des raisons pour laquelle l’archiviste est au cœur de cette étude. Même si nous n’avons pas d’indicateur pour l’ensemble de la profession, la visualisation suivante souligne la proximité des directrices et directeurs d’institutions avec les disciplines SHS.

**Figure 1: Répartition des titres d'étude chez les directrices et directeurs d’archives**

Une image contenant texte, capture d’écran, cercle, diagramme

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

Comme le montrent les titres des directeurs et directrices d’institutions d’archives en Suisse, majoritairement issus des SHS dont beaucoup proviennent des facultés d’histoire. À noter qu’un tiers ont un doctorat, soit un lien privilégié avec la recherche.

À ce titre les humanités numériques sont une discipline particulièrement intéressante dans le cadre de cette recherche, car les archives sont souvent un passage inévitable pour les chercheurs de SHS. Les humanités numériques sont donc pertinentes pour fonder un discours sur les évolutions numérique touchant l’ensemble des GLAM notamment les archives tant du point de vue du chercheur en SHS que du professionnel des archives, soit à la croisée des préoccupations scientifiques et professionnelles.

## Les fonctions archivistiques

En archives, les fonctions archivistiques reposent sur la conception des missions de l’archiviste, il existe de nombreuses conceptions de ces fonctions archivistiques variant selon l’origine ou la formation de l’archiviste, provenant souvent des sciences historiques, sciences de l’organisation ou sciences de l’information. Des traditions se sont également développées selon les pays notamment la tradition française ou la tradition québécoise qui est la plus citée dans les sources de ce travail, reposant essentiellement sur les travaux d’archivistes québécois tels que l’éminent Carol Couture[[1]](#footnote-1) et ses nombreux collaborateurs (Couture, Carol 1999).

**Tableau 1 : Les fonctions archivistiques**[[2]](#footnote-2)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Tradition française | Tradition québécoise | Modèle OAIS (numérique) |
|  | Création |  |
|  | Evaluation | Pré-ingest |
| Collecte | Accroissement | Entrée (ingest) |
| Classement | Classement | Gestion des données |
| Conservation | Conservation | Stockage |
|  | Description | Gestion du système |
| Communication | **Diffusion** | **Accès** |

L’on constate sur le tableau ci-dessus que peu importe les différentes traditions ou que les archives soient physiques ou numériques, la finalité reste la même soit la communication, la diffusion ou l’accès aux archives. Il s’agit finalement de l’utilisation des archives.

## La diffusion des archives

La diffusion est une fonction archivistique qui inclut les activités de promotion des archives ou de l’institution, la mise en valeur ou valorisation des archives et l’exploitation des archives. Dans le cadre de ce rapport, la définition de cette fonction est issue de l’article «La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l'ère du numérique »[[3]](#footnote-3) (Lemay, Klein 2012) :

« La diffusion est l’action de faire connaître, de mettre en valeur, de transmettre ou de rendre accessibles une ou des informations contenues dans des documents d’archives à des utilisateurs (personnes ou organismes) connus ou potentiels pour répondre à leurs besoins spécifiques. »

**Normand Charbonneau**

*(Archiviste québécois et chef de l'exploitation chez Bibliothèque et Archives Canada)*

Il s’agit donc d’une finalité pour l’archiviste, mais c’est également la fonction directement en lien avec l’usager et notamment les chercheurs dont les archives restent un préalable à de nombreuses recherches en SHS.

## L’ère de l’information ou numérique

L'ère numérique, également appelée ère de l'information[[4]](#footnote-4), est définie comme la période commençant dans les années 1970. Cette ère est caractérisée par l’apparition de l’ordinateur personnel et un échange de plus en plus vaste d’information ou « big data » par l’intermédiaire des technologies de l’information.

Dans les ouvrages de prospectives professionnelles « L’archiviste dans 15 ans »[[5]](#footnote-5) (Servais, Mirguet 2016) et « Archivistes en 2030 »[[6]](#footnote-6) (Servais, Mirguet 2015), la notion d’évolution du métier d’archiviste à l’ère numérique est colossale puisque le rôle même du métier tant à évoluer au même titre que leurs archives devenant de plus en plus hybride.

En archives un tournant en matière de numérique est celui des années 1990-2000, notamment avec la numérisation des administrations. S’en suivit la numérisation des archives, leurs importations dans des systèmes d’information et leurs mises à disposition en ligne. Actuellement les enjeux sont essentiellement en lien avec l’interopérabilité et le partage des données en open data ou donnée ouverte, en utilisant notamment le web sémantique avec les données liées ou Linked data. À ce niveau l’on peut citer la nouvelle norme de description « Record in Context (RiC)» récemment arrivée en version stable 1.0[[7]](#footnote-7) (Clavaud, Wildi 2021).

## Enjeux

Parmi les enjeux liés à la diffusion, évoqués déjà en 2012 dans l’article « *La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l’ère du numérique »[[8]](#footnote-8)* (Lemay, Klein 2012) l’on peut citer la nécessité d’encourager une culture de collaboration pour trouver des synergies, notamment en établissant des partenariats entre les archives, les bibliothèques et les musées afin de s’adapter aux nouveaux concurrents, nouveaux lieux et nouvelles pratiques.

En termes de système d’information, développer des outils de gestion, c’est notamment le cas de nos jours avec l’arrivée de nouveau système basé sur le web sémantique. Le numérique permettant d’accroitre la visibilité du domaine des archives sur le web. Au niveau de l’information, l’enjeu est de faciliter le partage et la réutilisation notamment avec ce que l’on nomme aujourd’hui l’open data. Mais également de défendre l’espace public et garantir le respect de la vie privée.

Connaitre les usagers et les usages des archives et encourager le contact direct avec le public. C’est un élément motivé par la médiation culturelle afin de considérer la dimension émotive des archives en élargissant le cadre de référence des archives. De nouvelles méthodes de médiation ont amené à des projets d’archives collaboratives grâce aux sciences participatives. Cela permet de créer un nouveau lien avec le public tout en exploitant la force de l’intelligence collective. C’est typiquement la raison de projet Wikipédia ou Wikidata en archives.

Il est intéressant que ces enjeux pourtant liés spécifiquement à l’ère numérique ne soient pas strictement numériques, mais peuvent en partie être pris en compte dans le développement de système d’information ou dans le cadre de la médiation culturelle autour des archives. Certains éléments tels que la défense de l’espace public et garantir le respect de la vie privée, me semble particulièrement intéressant actuellement avec le numérique et avec l’arrivée des IA génératives. L’ensemble de ces enjeux montre que le numérique est profondément transdisciplinaire et touche l’ensemble des tâches de l’archiviste.

## Cadre légal

Les missions et fonctions de l’archiviste étant d’intérêt public, elles sont encadrées par un cadre légal, l’exemple suivant aborde quelques exemples ayant un impact sur la diffusion particulièrement à notre ère numérique. Les exemples suivants montrent que le cadre légal ou déontologique de la fonction de diffusion des archivistes est déjà bien encadré, fournissant aux archivistes un soutien de leurs supérieurs avec souvent la rédaction d’objectifs stratégique cadre découlant de la législation.

En Suisse la plupart des cantons disposent de leurs lois sur l’archivage. Pour donner quelques exemples ayant un impact avec le numérique. L’on peut citer la Larch[[9]](#footnote-9) neuchâteloise qui évoque notamment à l’Article 2 de la loi sur l’archivage précis que l’archivage des documents, organisé dans l’intérêt public, contribue à assurer la gestion et la traçabilité des activités des autorités cantonales et communales mentionnées à l’article 4, la justification des droits des personnes physiques ou morales. Mais également la sauvegarde et l’étude du patrimoine historique, économique, social et culturel du canton de Neuchâtel et très important l'accès du public aux archives, notion essentielle pour la diffusion.

La Loi sur la transparence des activités étatiques (LTAE)[[10]](#footnote-10) précise à l’article premier que « la présente loi a pour but de garantir la libre formation de l'opinion publique et de favoriser la participation à la vie publique en veillant à la transparence des activités des autorités », élément essentiel pour le rôle démocratique des archives.

L’article 11 ajoute « selon les moyens dont elles disposent, les autorités peuvent mettre à disposition du public, par le biais des technologies modernes d’information et de communication, les informations qu'elles ont transmises aux médias et d’autres documents jugés importants. » Il s’agit d’un élément notable pour la diffusion par des moyens numériques.

## Cadre stratégique

Sur le plan stratégique en premier lieu l’on peut citer l’importance de la déontologie professionnelle de l’archiviste en faveur d’une diffusion avec à l’alinéa 6 la précision *« Les archivistes facilitent l’accès aux archives du plus grand nombre possible d’utilisateurs et offrent leurs services avec impartialité à tous les usagers »* (ICA 1996)*. Ce code de déontologie permet d’encadrer le rôle de l’archiviste dans la durée et de garantir les fondamentaux du métier.*

L’association suisse des archivistes (AAS), c’est récemment doté d’un livre blanc sur « L’apprentissage automatique dans les archives : l'indexation en profondeur au service de l'accès aux archives ». Cet outil stratégique est important aux vues des changements apportés par le numérique en archives en proposant des méthodes et outils afin d’encadrer les archivistes dans ces évolutions numériques.

Pour illustrer l’aspect sensible des enjeux lié au numérique en archives, le cas des archives fédérales suisses (AFS) est tout trouver avec la récente mise en œuvre de la stratégie numérique suisse. En effet celle-ci fixe spécifiquement aux AFS un pivot de la diffusion des archives vers le « tout numérique » soit « L'accès numérique aux informations des archives, indépendamment du temps et du lieu, deviendra la norme d'ici 2025, tandis que l'accès analogique deviendra l'exception ».

La mise en œuvre de cette stratégie passe par les étapes suivantes, l’amélioration de la qualité des données (anonymisation) au niveau de la description des notices. La mise en œuvre du nouveau Viewer soit le portail en ligne dès 2019. Mais également l’automatisation des processus avec notamment la fin de la mise en place de l’infrastructure de numérisation en 2021, cela afin que toutes les unités d’archives commandées soient progressivement mises à disposition numériquement auprès de l’usager.

# Problématique

## Réflexion

La réflexion initiale de ce travail autour des évolutions de la diffusion archivistique liée au numérique est lié en grande partie à mon expérience professionnelle en tant qu’archiviste[[11]](#footnote-11).

En effet cette fonction de diffusion passe par la numérisation, l’archivage électronique et la diffusion des inventaires par l’intermédiaire de systèmes d’information archivistiques (AIS) et de portail sur internet. Ces moyens numériques appliqués au domaine des archives permettent de questionner l’impact et les évolutions de la diffusion en archives par le biais du numérique.

Ces besoins numériques sont intimement liés aux nouvelles attentent du public des archives qui évoluent avec leur temps, soit aujourd’hui un monde extrêmement connecté ou toute l’information est disponible à tout moment. Le lien avec les usagers s’en trouve également changé, avec la possibilité de proposer plus de participation de leur part en utilisant des sciences citoyennes ou participatives. En archives, de nouveaux médiums documentaires font leur apparition nativement numérique, faisant évoluer le métier, les institutions comme les documents vers des archives dites hybrides.

Le rôle de l’Archiviste lui-même dans cet environnement s’en trouve transformé n’étant plus seulement le gardien du patrimoine qui sur le plan de la conservation numérique est plutôt du ressort de l’informaticien, mais intervient plutôt sur la gestion du cycle de vie dès le début de ce cycle afin de limiter les pertes d’informations, les risques judiciaires et d’en améliorer la gestion et la diffusion (Servais, Mirguet 2015). Le numérique est devenu un enjeu central pour les archives, mais également sensible pour les archivistes, car extrêmement complexe à gérer pour des professionnelles devant aujourd’hui s’occuper de fonds d’archives dites « hybride ». Il est donc intéressant dans ce contexte de se poser la question sur les choix stratégiques, les évolutions du métier pour s’adapter à ces évolutions et l’impact de celle-ci sur le métier d’archiviste.

## Question de recherche

Afin d’explorer cette thématique, mes questions de recherche sont les suivantes :

* Quel est l’impact du numérique sur le métier d’Archiviste ?
* Comment le numérique influence-t-il la fonction archivistique de diffusion ?
* Quelles stratégies le métier développe pour s’adapter à ces évolutions numériques ?

# Développement du sujet

## Méthodologie

Dans le cadre de ce travail, ma méthodologie fut de procéder par la définition des enjeux liés à la diffusion, le cadre légal et d’en esquisser les fondamentaux et les besoins métiers à l’ère numérique pour la diffusion en archives. Le cœur de ce travail se base sur l’étude d’indicateurs statistiques issus de la conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses (CDA) me permettant ainsi de comparer les principales institutions d’archives en suisse sur la base de même indicateur fourni directement par celle-ci.

J’ai restreint cette étude à un niveau régional soit la Suisse romande. Afin de compléter les indicateurs quantitatifs, j’ai procédé à une enquête Qualtrics « Évolutions numériques en Archives » envoyée aux directions des archives cantonales en Suisse romandes permettant également de profiter d’un retour direct à un niveau stratégique de professionnel en place et de saisir l’environnement numérique de ces institutions.

Les résultats et données anonymisés de la présente enquête ainsi que le code Python utilisé pour créer les visualisations de données sont disponibles librement dans un repository GitHub et une archive institutionnelle selon les bonnes pratiques de la recherche enseignées en humanités numériques. Leurs liens sont disponibles en bibliographie.

## Enquête sur l’impact des évolutions numériques en archives

En prélude à cette enquête, les représentants des institutions cantonales qui ont répondu à mes questions ont tous affirmé connaitre les humanités numériques [source], ce qui tend à conforter la légitimité d’étudier les évolutions numériques du domaine des archives dans ce cadre, au même titre qu’un data-analyste le fait pour les sciences économiques par exemple.

Pour illustrer l’aspect sensible des enjeux lié au numérique en archives, le cas des archives fédérales suisses (AFS) est tout trouver avec la récente mise en œuvre de la stratégie numérique suisse. En effet celle-ci fixe spécifiquement aux AFS un pivot de la diffusion des archives vers le « tout numérique » soit « L'accès numérique aux informations des archives, indépendamment du temps et du lieu, deviendra la norme d'ici 2025, tandis que l'accès analogique deviendra l'exception ».

La mise en œuvre de cette stratégie passe par les étapes suivantes, l’amélioration de la qualité des données (anonymisation) au niveau de la description des notices. La mise en œuvre du nouveau Viewer soit le portail en ligne dès 2019. Mais également l’automatisation des processus avec notamment la fin de la mise en place de l’infrastructure de numérisation en 2021, cela afin que toutes les unités d’archives commandées soient progressivement mises à disposition numériquement auprès de l’usager.

Il est intéressant d’en étudier l’impact puisque cette stratégie a été mise en œuvre entre 2019 et 2025. Nous disposant à ce titre de statistiques nous permettant d’en étudier l’impact sur la diffusion entre 2013 et 2024 et de comparer les différentes institutions cantonales et fédérales en Suisse à l’aide d’indicateur statistique comparable. Afin de contextualiser le cadre stratégique des institutions d’archives régionales, les données seront complétées par une enquête envoyée aux directions de ces institutions. Cela permet de comparer et d’avoir quelques réflexions sur l’impact d’une stratégie numérique appliqué aux archives.

Un des premiers indicateurs intéressants à mettre en avant dans le cas de cette stratégie numérique suisse est évidemment son impact non pas sur la consultation en ligne, mais bien en salle de consultation. Après tout, une crainte que nous pourrions avoir avec une stratégie du « Tout numérique » et une consultation analogique qui deviendrait l’exception, c’est de voir disparaitre les salles de consultation, soit un contact direct entre l’usager et l’archiviste.

[Visualisation des places en salle de lecture]

[Visualisation des heures d’ouverture]

Un premier indicateur est celui des unités d’archives commandées. Cet indicateur donne le nombre d’unités archivistiques physiques commandées en salle de lecture au cours de l’année sous rapport. Toutes les commandes sont comptabilisées, qu’elles aient été transmises par oral, par écrit ou en ligne. Les fonds d’archives consultés en ligne ne sont pas comptabilisés, même si cette consultation a lieu dans la salle de lecture.

**Figure 2: Variation du nombre d'unités archivistiques physiques en salle de lecture par année**

Une image contenant texte, ligne, Tracé, diagramme

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

L’un des premiers constats durant la mise en œuvre de cette stratégie aux AFS est une augmentation massive des commandes en salle de lecture, vraisemblablement renforcé par la politique de numérisation à la demande. Mon interprétation est que celle-ci encourage les usagers et chercheurs à commander plus d’archives, facilitées par le nouveau portail de consultation. La stratégie numérique des AFS est donc favorable à dynamiser la diffusion des archives pas seulement sur le portail numérique, mais également pour la salle de consultation.

Un autre indicateur intéressant est simplement celui du nombre d’articles recherchable en ligne dans les inventaires des Archives.

**Figure 3: Nombre d'articles recherchables en ligne par année**

Une image contenant texte, ligne, Tracé, diagramme

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

Nous pouvons noter à travers cette visualisation que la mise en œuvre de la stratégie numérique suisse au AFS c’est dès ses prémices concentrer sur l’augmentation de l’offre tant sur le plan de la quantité d’articles recherchable que précédemment avec une nette augmentation de commandes d’archives en salle de lecture. Sur le plan documentaire, l’usager des AFS est donc clairement gagnant.

Un autre indicateur intéressant pour analyser cette dynamique est celui des usagers uniques en salle de lecture.

**Figure 4: Nombre d'usagers uniques den salle de lecture par année**

Une image contenant texte, diagramme, Tracé, ligne

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

Nous pouvons observer que mis à part des fluctuations pendant la période du covid19, les salles de lecture des institutions d’archives sont relativement stables. Les AFS connaissent une augmentation d’un peu plus de 10% de leurs usagers après la mise en œuvre de leurs stratégies et de leurs politiques de numérisation à la demande. Il est cependant difficile d’attribuer cette fluctuation à cette stratégie. Il est raisonnable de dire que la stratégie numérique employée aux AFS dynamise les consultations sur place non pas en nombre d’usagers, mais en termes d’archives commandées attribuables à la numérisation sur demande.

Sur le plan des consultations en ligne, nous disposons de quelques indicateurs intéressants. Notamment celui du nombre de visiteurs uniques sur les inventaires en lignes.

**Figure 5: Nombre de visiteurs uniques utilisant les inventaires en ligne par année**

Une image contenant texte, diagramme, ligne, Tracé

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

Nous pouvons observer de forte fluctuation pour les ACV qui mériterait d’être investiguée, mais une relative stabilité avec une légère augmentation des visites sur les inventaires depuis 2022 pour l’ensemble des acteurs. Là encore, on ne note pas d’évolution significative en termes d’usager notamment aux AFS après le début de leurs mises en œuvre de la stratégie numérique suisse.

Un autre indicateur intéressant est simplement celui du nombre d’articles recherchable en ligne dans les inventaires des Archives.

**Figure 6: Nombre d'articles recherchables en ligne par année**

Une image contenant texte, ligne, Tracé, diagramme

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

Nous pouvons noter à travers cette visualisation que la mise en œuvre de la stratégie numérique suisse au AFS c’est dès ses prémices concentrer sur l’augmentation de l’offre tant sur le plan de la quantité d’articles recherchable que précédemment avec une nette augmentation de commandes d’archives en salle de lecture. Sur le plan documentaire, l’usager des AFS est donc clairement gagnant.

Nous pouvons également questionner l’évolution des moyens alloués aux archivistes. En effet dans le cadre de vaste projet de transformation numérique et de changement important pour les archivistes, un projet se base sur des objectifs, une temporalité définie ici dans la stratégie numérique suisse, mais également des moyens. Le personnel est donc un excellent indicateur pour cela puisqu’ils sont au cœur de la mise en œuvre de cette stratégie.

L’indicateur « Nombre d’employés à durée indéterminée et à temps plein » donne le nombre de personnes employées pour une durée indéterminée et à temps plein au sein du service d’archives. Il inclut l’ensemble des collaborateurs du service d’archives, même si ceux-ci n’accomplissent pas des tâches de nature strictement archivistique.

**Figure 7: Variation des employés à durée indéterminée et temps plein par année en archives**

Une image contenant texte, ligne, Tracé, capture d’écran

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

Le constat est clair, il y a une très faible fluctuation des postes fixes dans les institutions d’archives depuis au moins 10 ans. Cela signifie que les archivistes dans le cadre des évolutions numériques que nous connaissant faits plus, mais avec les mêmes moyens qu’avant ou que ces institutions doivent se reposer sur des ressources externes à leur service.

Une image contenant texte, carte, atlas

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

Une image contenant texte, capture d’écran, cercle, Police

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

# Mise en perspective et Conclusion

Durant cette enquête nous avons pu répondre aux questions de recherches. D’abord en nous demandant quel est l’impact du numérique sur le métier d’Archiviste ? C’est-à-dire très important voir essentielle aujourd’hui pour des tâches très divers allant de la gestion des données, la numérisation et l’archivage électronique, le numérique est dans le fonds devenu transversal à l’ensemble du métier d’archives. Sans pour autant faire de l’archiviste un expert numérique il doit s’adapter à l’image des archives devançant de plus en plus hybrides. Les humanités numériques sont aujourd’hui une discipline de choix pour les humanistes souhaitant se reconvertir comme beaucoup dans le domaine du patrimoine et des archives.

Ensuite cette enquête nous a permis d’entrevoir comment le numérique influence-t-il la fonction archivistique de diffusion ? Le numérique permet sans le moindre doute de dynamiser la diffusion des archives, l’arrivé aujourd’hui de nouvelles normes telles que RiC et technologie de l’information telle que le web sémantique et la généralisation de la numérisation permettent un saut qualitatif pour les chercheurs.

Enfin l’enquête nous a permis d’observer, notamment grâce aux AFS, quelles stratégies le métier développe pour s’adapter à ces évolutions numériques ? La stratégie numérique suisse montre un impact initial positif pour les AFS sans pour autant fermer la porte à l’accès physique. Néanmoins la question sur le long terme dépendra des moyens alloués pour garantir cet accès. Avec une stagnation des postes d’archivistes depuis plus de 10 ans en Suisse romande, mais une multiplication des missions qui leur sont allouées souvent en lien avec des enjeux numériques.

Il parait difficile une généralisation des moyens des AFS à l’ensemble des archives cantonales en suisse, ce qui fait des moyens alloués comme souvent un déterminant d’une politique à plusieurs vitesses, mais centrale à la qualité de la conservation du patrimoine, mais aussi de sa diffusion et de son accès auprès du public. La collaboration institutionnelle ou encore la collaboration directe avec les chercheurs par l’intermédiaire des sciences participatives sont comme enjeux déjà évoqués en 2012, toujours centraux au développement du numérique en archives. Des synergies nécessaires afin de s’appuyer sur les pôles de compétence de chacun. Puis également en mutualisant les discussions sur les questions numériques communes qui pourraient être cruciales pour former des professionnelles ayant un socle spécialisé propre, mais interdisciplinaire sur le plan numérique auxquelles les humanités numériques ont à mon sens un rôle à jouer.

À l’avenir, sans renier ses tâches traditionnelles, il s’agit donc pour l’archiviste de devenir un « médiateur culturel et de révélateur de sens » selon les mots de Diane Baillargeon[[12]](#footnote-12) (Servais, Mirguet 2015). C’est-à-dire de s’occuper de la gestion du cycle de vie et de la modélisation des données, notamment en utilisant des ontologies. Mais également d’optimiser l’accès à ces données pour en faciliter l’utilisation, d’en faire une médiation que cela soit en direct ou grâce au numérique afin d’encourager les utilisateurs à créer un nouveau lien avec les données et l’archiviste. Ce n’est que de cette façon que l’apport du numérique en archives pourra favoriser sa diffusion, d’en assurer son rôle démocratique, et être à même de toucher l’ensemble des usagers. Cela passera par une numérisation et plus d’automatisation qui font du numérique une enjeux majeur pour le domaine des archives.

Bibliographie

AFS, Archives fédérales suisses. Stratégie 2021-2025. [en ligne]. Disponible à l’adresse : https://www.bar.admin.ch/bar/fr/home/ueber-uns/das-bundesarchiv/strategie.html [consulté le 16 juillet 2025].

CLAVAUD, Florence et WILDI, Tobias, 2021. ICA Records in Contexts-Ontology (RiC-O): a Semantic Framework for Describing Archival Resources. In : *Linked Archives 2021: Proceedings of Linked Archives International Workshop 2021 co-located with 25th International Conference on Theory and Practice of Digital Libraries (TPDL 2021)*, pp. 79‑92 [en ligne]. CEUR Workshop Proceedings (CEUR-WS.org) (ISSN 1613-0073) : Free Open-Access Proceedings for Computer Science Workshops. Disponible à l’adresse : https://enc.hal.science/hal-03965776 [consulté le 28 mars 2025].

COUTURE, CAROL, 1999. *Les fonctions de l’archivistique contemporaine* [en ligne]. 1er ed. Sainte-Foy : Presses de l’Université du Québec. Disponible à l’adresse : https://www.jstor.org/stable/j.ctv18phbgp [consulté le 28 mars 2025].

HIRAUX, Françoise et MIRGUET, Françoise, 2012. *La valorisation des archives: Une mission, des motivations, des modalités, des collaborations Enjeux et pratiques actuels - Enjeux et pratiques actuels* [en ligne]. Academia. Publications des archives de l’UCL. ISBN 978-2-8061-0059-7. Disponible à l’adresse : https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.8564 [consulté le 28 mars 2025].

ICA, 1996. Code de déontologie de l’ICA. *ICA* [en ligne]. 1996. Disponible à l’adresse : https://www.ica.org/fr/resource/code-de-deontologie-de-lica/ [consulté le 2 avril 2025].

LEMAY, Yvon et KLEIN, Anne, 2012. La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l’ère du numérique. *Les Cahiers du numérique*. Vol. 8, no 3, pp. 15‑48. DOI 10.3166/LCN.8.3.15-48.

SERVAIS, Paul et MIRGUET, Françoise, 2015. *Archivistes de 2030: Réflexions prospectives* [en ligne]. Louvain-la-Neuve : Academia. Publications des archives de l’UCL. ISBN 978-2-8061-0214-0. Disponible à l’adresse : https://www.harmatheque.com/ebook/archivistes-de-2030-reflexions-prospectives-45801 [consulté le 28 mars 2025].

SERVAIS, Paul et MIRGUET, Françoise, 2016. *L’archiviste dans quinze ans: Nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis* [en ligne]. Academia. Publications des archives de l’UCL. ISBN 978-2-8061-0263-8. Disponible à l’adresse : https://www.harmatheque.com/ebook/l-archiviste-dans-quinze-ans-nouvelles-attentes--nouvelles-responsabilites--nouveaux-defis-49205 [consulté le 28 mars 2025].

1. Couture, Carol, *Les fonctions de l’archivistique contemporaine* [en ligne], 1ère éd., Sainte-Foy : Presses de l’Université du Québec, 1999, disponible à l’adresse : <https://www.jstor.org/stable/j.ctv18phbgp> (consulté le 28 mars 2025). [↑](#footnote-ref-1)
2. Contexte des fonctions archivistiques [en ligne]. Disponible à l’adresse : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Archivistique#:~:text=La%20tradition%20québécoise%20distingue%20les,Diffusion> [↑](#footnote-ref-2)
3. « La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l’ère du numérique », in Les Cahiers du numérique, Vol. 8, No 3, 2012, pp. 15-48, DOI : 10.3166/LCN.8.3.15-48. [↑](#footnote-ref-3)
4. Contexte de l’ère numérique [en ligne]. Disponible à l’adresse : <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%88re_de_l%27information> [↑](#footnote-ref-4)
5. Servais, Paul; Mirguet, Françoise, L’archiviste dans quinze ans: Nouvelles attentes, nouvelles responsabilités, nouveaux défis [en ligne], Academia, Publications des archives de l’UCL, 2016, ISBN 978-2-8061-0263-8, disponible à l’adresse : <https://www.harmatheque.com/ebook/l-archiviste-dans-quinze-ans-nouvelles-attentes--nouvelles-responsabilites--nouveaux-defis-49205> (consulté le 28 mars 2025). [↑](#footnote-ref-5)
6. Servais, Paul; Mirguet, Françoise, Archivistes de 2030: Réflexions prospectives [en ligne], Louvain-la-Neuve : Academia, Publications des archives de l’UCL, 2015, ISBN 978-2-8061-0214-0, disponible à l’adresse : <https://www.harmatheque.com/ebook/archivistes-de-2030-reflexions-prospectives-45801> (consulté le 28 mars 2025) [↑](#footnote-ref-6)
7. Clavaud, Florence; Wildi, Tobias, ICA Records in Contexts-Ontology (RiC-O): a Semantic Framework for Describing Archival Resources, in Linked Archives 2021: Proceedings of Linked Archives International Workshop 2021 co-located with 25th International Conference on Theory and Practice of Digital Libraries (TPDL 2021), pp. 79-92 [en ligne], CEUR Workshop Proceedings (CEUR-WS.org) (ISSN 1613-0073) : Free Open-Access Proceedings for Computer Science Workshops, disponible à l’adresse : <https://enc.hal.science/hal-03965776> (consulté le 28 mars 2025). [↑](#footnote-ref-7)
8. LEMAY, Yvon et KLEIN, Anne, 2012. *La diffusion des archives ou les 12 travaux des archivistes à l’ère du numérique.* Les Cahiers du numérique. Vol. 8, no 3, p. 16 [↑](#footnote-ref-8)
9. Loi sur l'archivage (LArch) [en ligne]. Disponible à l’adresse : <https://rsn.ne.ch/DATA/program/books/rsne/pdf/44220.pdf> [↑](#footnote-ref-9)
10. Loi sur la transparence des activités étatiques (LTAE), du 28 juin 2006 [en ligne]. Disponible à l’adresse : <https://rsn.ne.ch/DATA/program/books/RSN2010/20075/htm/15050.htm> [↑](#footnote-ref-10)
11. Site de l’entreprise docuteam SA [en ligne]. Disponible à l’adresse : <https://www.docuteam.ch/fr/> [↑](#footnote-ref-11)
12. SERVAIS, Paul et MIRGUET, Françoise, 2015. Archivistes de 2030: Réflexions prospectives. p. 32 [↑](#footnote-ref-12)